

Georges DE VANDÈGRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU CHER

CIRCONSCRIPTION

DE

SAINT-AMAND



Pierre JAMET

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

Citoyennes, Citoyens,

Le parti socialiste m'a désigné pour être son représentant dans la 3e circonscription du Cher, le Saint-Amandois.

Né au Châtelet-en-Berry, commerçant à Châteaumeillant depuis plus de 30 ans, Maire et Conseiller Général, je pense connaître les besoins de notre région comme les aspirations de mes Concitoyens qu'ils soient ouvriers, agriculteurs ou commerçants.

J'ai choisi comme suppléant mon ami JAMET Pierre, cultivateur et Maire de Charentonnay, également socialiste. Son activité locale est garante de sa compétence. Il sera un conseiller précieux au mo ment où les intérêts de l'arrondissement devront être défendus avec force et clairvoyance.

Nous nous présentons devant le Corps électoral animés du désir d'apporter notre contribution à la rénovation du pays et à la consolidation de la République.

Le 28 Septembre dernier le suffrage universel a adopté à une très forte majorité le texte Constitutionnel qui lui était soumis et fait confiance au général de Gaulle pour arbitrer sa mise en place.

Mais il est bien évident que le développement des nouvelles institutions dépendra avant tout de la majorité qui se constituera à l'Assemblée Nationale après les élections. D'autre part de nombreux et très graves problèmes d'intérêt national attendent des solutions qui ne seront pas les mêmes selon que la majorité sera de droite ou de gauche. Le sort immédiat et lointain de tous les travailleurs de la Ville et de la Campagne en dépend. Chacun d'entre vous doit donc être persuadé de l'importance de son choix.

Il ne faut pas oublier que, dans ces derniers mois, l'existence même du régime républicain a été mise en péril grâce à la désaffection populaire née de l'impuissance des gouvernements qui résultait de la coalition devenue habituelle de la droite et des communistes.

La seule issue qui s'ouvre aux démocrates, aux partisans du Progrès Social est dans la constitution d'une majorité dont le Parti Socialiste pourrait être l'animateur. Il existe des Radicaux, des Chrétiens soucieux de justice sociale, des citoyens indépendants qui souhaitent que la prochaine Assemblée Nationale ne soit pas une Assemblée réactionnaire comme il existe des électeurs communistes qui veulent éviter de retomber dans les erreurs passées et désirent favoriser la formation d'une majorité de gauche. Les uns et les autres peuvent contribuer sur le plan de la circonscription à réaliser leurs vœux en votant Socialiste. C'est la seule façon pour que leur voix ne soit pas perdue.

L'élection ne se fera qu'au second tour mais il est certain que dès le premier tour votre choix sera décisif.

Donc tous aux urnes, et pas d'abstentions.

Le programme d'action du Parti Socialiste :

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE :

Devant les premières manifestations d'une crise économique dont les conséquences risquent d'être redoutables, le Parti Socialiste rappelle que le bien être des travailleurs dépend à la fois du volume de la Production et d'une répartition équitable du revenu national.

a) L'augmentation du volume de la Production suppose :

1°/ Une politique de plein emploi c'est-à-dire la suppression permanente de toute forme de chômage qui dépend à la fois d'une organisation méthodique de l'économie et d'une réforme de l'enseignement capable de fournir à l'Industrie et à l'Agriculture les techniciens dont elles ont besoin.

2°/ Une politique de modernisation et d'équipement qui doit définir une discipline nationale de la production.

3°/ L'équipement national doit avoir la priorité sur les investissements inutiles, les industries exportatrices ou capables de fournir aux travailleurs à des prix compétitifs des moyens de production nouveaux, des logements décents et des facultés de consommation utiles doivent être développées au détriment s'il le faut des productions de moindre intérêt ou d'un prix de revient excéssif.

4°/ Un effort particulier de modernisation et d'équipement doit être fait en faveur de l'Agriculture. Sa production doit être orientée en tenant compte de l'évolution et des besoins des marchés. Les prix doivent être garantis par le système d'indexation institué en 1957.

b) La répartition équitable du revenu national exige :

1°/ **pour les salariés** : la sécurité du travail (rétribution garantie et moyen de faire face aux risques professionnels et sociaux) ;

pour les paysans : Garantie contre les Calamités agricoles, contre l'insécurité des prix, contre les risques de maladie, invalidité et vieillesse.

pour les artisans et commerçants : attribution d'avantages sociaux égaux à ceux des autres catégories de travailleurs.

2°/ Le maintien d'une valeur constante de la monnaie, c'est-à-dire la lutte contre l'inflation, la révision permanente des dépenses de l'Etat dont l'utilité apparaît secondaire.

3°/ Une réforme fiscale profonde en vue d'assurer la meilleure application du plan et une redistribution judicieuse du revenu national tout en dégageant les commerçants de détail et artisans de leur rôle de collecteurs d'impôts.

PROBLÈME D'OUTRE-MER :

Par les thèses qu'il a toujours défendues et les efforts qu'il a fait dans le passé notamment en faisant voter la loi-cadre DEFFERE pour les territoires d'Outre-Mer, le Parti Socialiste a préparé lés résultats du référendum du 28 Septembre pour lesquels les populations de ces territoires ont affirmé leur volonté de construire avec la FRANCE, une communauté fraternelle et solidaire.

PROBLÉME ALGÉRIEN :

Le parti Socialiste réaffirme son attachement au tryptique — Cessez le Feu — Elections libres — Négociations. Le but à atteindre étant la co-existence harmonieuse des deux communautés dans la reconnaissance d'une personnalité algérienne et d'une totale égalité des droits. Le Parti Socialiste réaffirme qu'il ne pourra être de solution au dramatique problème Algérien autre que politique, c'est-à-dire résultant de négociations avec les représentants qualifiés de la population sans aucune exclusive.

POLITIQUE INTERNATIONALE :

Les principales préoccupations du Parti Socialiste en matière de politique étrangère sont les suivantes :

Effort accru en vue du désarmement selon la formule « ni contrôle sans désarmement » « ni désarmement sans contrôle » mais progressivement tout le désarmement contrôlable.

Arrêt contrôlé des expériences nucléaires pour un délai de 2 ans. Il faut enfin qu'une politique de paix s'efforce de poursuivre le règlement des différends internationaux par des rencontres appropriées et un développement des échanges économiques et culturels entre toutes les Nations.

En présentant son programme d'action, le Parti Socialiste tient à rappeler qu'il est une force démocratiquement organisée au service du monde du travail et d'un idéal humain. Le Socialisme est en effet tout à la fois une doctrine et une morale qui veut supprimer les injustices sociales et permettre à l'homme d'accéder aux libertés concrètes qui assurent la joie et la dignité de la vie.

Imp. Demenois Châteaumeillant - 9-11-58